

Chapitre 14

L'Éducation

I- Introduction

Le Plus Grand Service Public

L'éducation nationale est le premier service public en France

- Elle emploie 1 million de personnes (900 000 enseignants, 100 000 personnes d'encadrement)
- Elle a été organisée par Napoléon
- Elle est très centralisée et donc très uniforme
- Depuis le début des années quatre-vingts, il y a une décentralisation:
 - Les collectivités locales ont la responsabilité de maintenir les bâtiments
 - Le pouvoir central continue de contrôler les décisions pédagogiques et les décisions du personnel

Une Organisation Centralisée

- Le gouvernement centralisé:
 - Décide des programmes scolaires par décret ministériel
 - Décerne les diplômes
 - Prend toutes les décisions concernant le personnel
- La France est divisée en 26 académies
 - il y a une académie par Région
 - Le siège de l'académie est la plus grande ville
 - Les régions de l'Ile-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Côte-d'Azur ont deux académies (population)
- Chaque académie est dirigée par un recteur qui représente l'état et est responsable devant le ministre de l'éducation nationale
- Le ministre de l'éducation est toujours le centre d'intérêt de la presse

II- Un peu d'histoire

- Avant la Révolution, l'Église catholique avait le monopole de l'éducation en France
- Pendant la Révolution, l'Assemblée nationale voulait établir un système d'éducation publique
- Après la Révolution, Napoléon a rendu à l'église l'éducation primaire, puisqu'elle avait déjà l'infrastructure nécessaire, mais a créé une éducation secondaire et supérieure nationales publiques
- Au dix-neuvième siècle, différentes lois ont aidé à ouvrir des écoles publiques primaires pour les garçons puis pour les filles dans toute les communes. Il y a deux systèmes:
 - les écoles publiques: 80% des élèves
 - les écoles libres, en général catholiques: 20% des élèves

Vidéo: [les écoles libres](#)

- Sous la Troisième République, Jules Ferry a fait passer les lois qui contiennent les principes de l'éducation nationale
 - Laïque: la séparation de l'église aide à former un jugement critique. La religion n'est pas enseignée à l'école (sauf en Alsace), mais les élèves ont un jour de liberté dans la semaine (le mercredi) pour aller au catéchisme.
 - Gratuite: l'éducation est droit, les écoles sont gratuites à tous les niveaux
 - Obligatoire: l'éducation est un devoir social, elle est obligatoire de 6 à 16 ans.

III- Organisation de l'Enseignement

La scolarité est obligatoire de 6 à 16 ans.

Les enfants ne passent pas automatiquement d'une classe dans la classe supérieure. S'ils n'ont pas le savoir nécessaire, ils "redoublent" la classe jusqu'à ce qu'ils aient maîtrisé les connaissances nécessaires.

- Enseignement préscolaire (maternelles): 2 à 5 ans

- élèves
- professeurs des écoles (maîtresses)
- Non obligatoire, mais 25% des enfants de 2 ans et 99% des enfants de 3 ans y vont

Vidéo: une journée à l'école maternelle en France

- Enseignement primaire: 6 à 11 ans
 - élèves
 - professeurs des écoles (maîtres et maîtresses)
 - L'enseignement d'une langue étrangère ou régionale commence en 2e année
- Enseignement secondaire (deux cycles):
 - premier cycle: 12 à 15 ans
 - collège
 - élèves
 - professeurs
 - Le conseil de classe décide de l'orientation des élèves pour le deuxième cycle
 - deuxième cycle: 16 à 18 ans
 - lycée
 - élèves
 - professeurs
 - Enseignement supérieur (trois cycles):
 - universités
 - étudiants
 - professeurs

IV- Enseignement Secondaire: Premier Cycle

Enseignement

- Tous les élèves suivent les mêmes cours
- La fin du cycle est sanctionnée par un examen, le brevet des collèges

Orientation

A la fin du premier cycle, le conseil de classe décide de l'orientation de l'enfant :

- Abandon des études (5% des élèves)
- Aptitudes techniques : cycle court dans un Lycée d'Enseignement Professionnel (LEP)
 - Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
 - Brevet d'Études Professionnelles (BEP)
- Aptitudes intellectuelles : cycle long dans un LEGT (lycée d'enseignement général long)

V- L'Enseignement Secondaire : Deuxième Cycle, Enseignement Long

Le cycle long dure trois ans : seconde, première, terminale

- La seconde est une année commune
- En première, chaque élève a choisi une filière :
 - générale, technologique ou professionnelle
 - Le français reste la matière la plus importante
 - A la fin de la première, les élèves passent l'épreuve de français et une autre matière pour leur baccalauréat
- La dernière année de lycée, la terminale, est consacrée à la préparation du baccalauréat

Le baccalauréat

- La fin des études secondaires longues est sanctionnée par un examen national, le baccalauréat. Il existe trois types de bac :
 - Baccalauréat général (littéraire, économique et social, scientifique) : entrée à l'université
 - Baccalauréat technologique : études supérieures courtes (deux ans), pas d'université
 - Baccalauréat professionnel : entrée dans la vie active, revalorisation de la voie professionnelle
- Il a longtemps séparé la bourgeoisie des classes populaires

- Cet examen a été créé par Napoléon
- Le baccalauréat général est indispensable pour entrer à l'université
- Le bac aujourd'hui:
 - de plus en plus d'élèves obtiennent le bac, ce qui veut dire que le bac perd sa valeur
 - 600 000 candidats, 500 000 diplômés (83%)
 - à peu près 65% de chaque classe d'âge obtient le bac (en 1970, 20% d'une classe d'âge obtenait le bac)
- Pour 100 bacheliers en 2007:
 - 54 bacs généraux → les élèves peuvent rentrer directement à l'université
 - 26 bacs technologiques → les élèves peuvent ensuite faire des études supérieures de 2 ans, mais ils ne peuvent pas rentrer directement à l'université
 - 20 bacs professionnels → les élèves rentrent dans la vie professionnelle
- Taux de réussite en 2012:
 - 84,5 % tous bacs confondus
 - 89,6 % des candidats au bac général l'ont réussi
 - 83,4% des candidats au bac technologique l'ont réussi
 - 78,2 % des candidats au bac professionnel l'ont réussi

Enseignement secondaire : difficultés

- Sélection au niveau secondaire
 - Tout système d'éducation suppose un système de sélection
 - L'école républicaine veut égaliser les chances de chaque citoyen, en assurant à chacun un accès libre à l'éducation
 - Pourtant, les statistiques montrent que l'origine sociale de l'élève est un indicateur presque certain de sa réussite ou de son échec scolaire
 - Il n'y a pas de promotion automatique dans la classe supérieure, donc beaucoup d'enfants redoublent une ou plusieurs classes lorsqu'ils échouent
 - Il faut trouver un moyen d'améliorer les chances des enfants les plus défavorisés, sans compromettre la qualité du programme
- Laïcité
 - Depuis la Ve République, l'état subventionne les écoles privées qui acceptent d'enseigner le programme d'éducation nationale. Ces écoles s'appellent des écoles sous-contrat parce qu'elles passent un contrat avec l'état. L'école respecte le programme d'éducation nationale et l'état paye le salaire des enseignants
 - La majorité des écoles privées (libres) catholiques suivent ce modèle
 - Les écoles privées complètement indépendantes de l'état s'appellent des écoles libres hors contrat
 - L'État seul décerne les diplômes pour toutes les écoles

VI- Enseignement Supérieur

Un peu d'histoire

- Il y a trois types d'institutions supérieures :
 - universités d'état, gratuites, attirent 70% des étudiants universitaires (2,3 millions inscrits en première année en 2007)
 - universités privées (catholiques) attirent 1% des étudiants
 - Grandes Écoles, publiques ou privées, très sélectives, attirent beaucoup moins de personnes (à peu près 25 000 étudiants inscrits en première année en 2011)
- Les premières universités ont été fondées en France à partir du X^{ème} siècle: Montpellier, la Sorbonne, Poitiers, Toulouse, la Sorbonne
 - Les universités ont été fondées pour des raisons religieuses: former des hommes à des professions ecclésiastiques élevées
 - À la révolution, ces établissements ont été fermés et en 1805, Napoléon a fondé l'université d'état, divisée en 5 facultés: droit, médecine, pharmacie, sciences et lettres
- Les universités ont été réformées en 1968

- Les universités avant mai 68
 - Il y avait relativement peu d'universités en France (16). L'accès géographique était donc limité
 - Chaque faculté était spécialisée dans une matière (lettres, droit, sciences, etc.)
 - Les études pluridisciplinaires étaient donc difficiles
 - Les classes étaient très grandes, avec des cours magistraux, où il n'y avait aucune interaction entre les étudiants et les professeurs
 - Il n'y avait qu'un seul examen à la fin de l'année
 - La présence en cours n'était pas obligatoire
- Les Réformes Universitaires
 - Le nombre des universités a été augmenté, de 16 à 75
 - On a créé des UFR (Unités de Formation et de Recherche) pour faciliter les études pluridisciplinaires
 - On a instauré des séminaires en plus petits groupes et des travaux dirigés (TD)
 - Il y a un système de contrôle continu, avec des examens partiels
 - Les étudiants ne sont pas obligés d'aller en cours

Organisation de l'université d'état

- Les études supérieures traditionnellement organisées en cycles :
 - Premier cycle : bac+2
 - Diplôme d'Études Universitaires Générales (DEUG), dans une université, qui mène aux études plus longues
 - Diplôme Universitaire de Technologie, (DUT), dans un IUT (Institut Universitaire de Technologie), qui donne une formation approfondie mais pratique
 - Deuxième cycle : formation approfondie, théorique
 - Licence : bac + 3
 - Maîtrise : bac + 4
 - Troisième cycle : recherche
 - DESS : bac+5
 - DEA : bac + 8
- La Réforme européenne :
 - LMD « licence-master-doctorat »
 - License : bac + 3
 - Master : bac + 5
 - Doctorat : bac + 8
 - Système de crédits ou unités de valeur transdisciplinaires et sans frontière qui facilite les études dans des pays multiples
- Les concours de l'enseignement
 - Un concours est un examen où un pourcentage fixe des meilleurs candidats réussit
 - Professeurs des écoles (primaire) :
 - Obtenir une licence à l'université (bac+3)
 - Recevoir une formation à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres
 - Réussir au concours du CAPE (Certificat d'Aptitude au Professorat des Écoles)
 - Professeurs du secondaire
 - Obtenir une licence à l'université (bac+3)
 - Recevoir une formation à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres
 - Réussir au concours du CAPES
 - Agrégation :
 - Obtenir une maîtrise (bac+4)
 - Réussir au concours de l'agrégation (13% de taux de succès)
 - Possibilité d'enseigner dans les meilleurs lycées ou en premier cycle universitaire

Les Grandes Écoles

- La majorité des Grandes Écoles sont publiques, il y en a à peu près 150
- Il existe des Grandes Écoles pour des domaines très différents
 - L'École Normale Supérieure (professeurs)

- L'École Polytechnique (ingénieurs et officiers)
- L'École Nationale d'Administration (hommes politiques, diplomates, etc.)
- La sélection, très forte, se fait par concours
 - La formation est une formation pratique de haut niveau
 - Les chances d'obtention d'un emploi prestigieux sont presque certaines

La Sélection au niveau universitaire

- Il y a de plus en plus de personnes qui ont le bac
 - Les universités sont surpeuplées
 - Le taux d'échec est très élevé (50% en première année)
 - Le système coûte très cher à l'état français
- Les réformes proposées sont contestées, les Français désirent deux éléments en conflit : égalité des chances et sélection scolaire
 - La gratuité de l'enseignement et les frais d'inscription: l'augmentation des frais selon les universités créerait deux classes d'université
 - L'accès libre et la sélection académique: limiter le nombre d'étudiants qui ont accès aux études universitaires est contraire au principe d'égalité
- La vraie sélection est celle qui se fait d'après le taux d'échec aux études

VII- La vie scolaire et universitaire

Les vacances scolaires

- Les élèves français ont autant de vacances que les petits Américains
- La France est divisée en trois zones pour que tous n'aient pas leurs vacances en même temps
- Les vacances sont réparties tout au long de l'année :
 - Deux semaines pour la Toussaint
 - Deux semaines pour Noël
 - Deux semaines en février
 - Deux semaines au printemps
 - Les grandes vacances : du début juillet au début septembre
- Les lycéens en général ne travaillent pas car ils n'ont pas le temps et ne conduisent pas
- Il n'y a pas d'activités extracurriculaires

Les vacances universitaires

- L'année universitaire commence au mois d'octobre
- Seul un tiers des étudiants travaillent, mais il existe de nombreux programmes d'aide financière aux étudiants (restaurants, dortoirs, etc.)
- Beaucoup d'étudiants participent au programme Erasmus, initiative de l'Union européenne ; il est très facile d'étudier pendant un semestre ou un an dans un pays de l'Union Européenne